

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

Tarif du service de portage de repas pour les établissements accueillant des personnes en perte d'autonomie

1 DOCUMENT - Publié le 30 mai 2024

CIAS
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
INTERCOMMUNALE

Conseil d'Administration
Séance du 30 mai 2024 à 18h00

En vertu du conseil de Grand Lac, "100 logements" après 70000 Habits-Habes

NOM et Prénoms	Adresse de	Adresse de	Prénom (nom)
1. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
2. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
3. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
4. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
5. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
6. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
7. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
8. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
9. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
10. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
11. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
12. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
13. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
14. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
15. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
16. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
17. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
18. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
19. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
20. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
21. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
22. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
23. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
24. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		
25. M. Jean-Luc BARRIÈRE	36		

Informations complémentaires
M. Jean-Luc BARRIÈRE
M. Jean-Luc BARRIÈRE
M. Jean-Luc BARRIÈRE

Informations complémentaires
M. Jean-Luc BARRIÈRE
M. Jean-Luc BARRIÈRE
M. Jean-Luc BARRIÈRE

Le conseil de Grand Lac a décidé de modifier le tarif du service de portage de repas pour les établissements accueillant des personnes en perte d'autonomie, à compter du 1er juin 2024.

En vertu du conseil de Grand Lac, "100 logements" après 70000 Habits-Habes

Le 30 mai 2024
Le Président,
M. Jean-Luc BARRIÈRE
Maire de Grand Lac

Secrétaire de Grand Lac
M. Jean-Luc BARRIÈRE

Le présent document est en vertu de l'article 10 de la loi n° 2015-1718 du 29 décembre 2015 relative à la transparence, à la lutte contre la corruption et à la modernisation de la vie publique. Il est accessible en ligne sur le site de l'Administration Générale de Grand Lac.



2024-05-30_DELIB4.PDF

📄 TÉLÉCHARGER | (PDF, 767,1 KO)

Afin de vous proposer des vidéos, des boutons de partage, des contenus remontés des réseaux sociaux et d'élaborer des statistiques de fréquentation, nous sommes susceptibles de déposer des cookies tiers sur votre machine. Cela ne peut se faire qu'en obtenant, au préalable, votre consentement pour chacun de ces cookies.